



ADMINISTRATION COMMUNALE
DE TOURNAI

Service Urbanisme

Dossier n° : RP/2026/1 - AD

AVIS A LA POPULATION

AFFICHAGE DU 27/03/2026 AU 14/04/2026

**RÉUNION D'INFORMATION DU PUBLIC PRÉALABLE
À L'ÉTUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT**

Demandeur : **IPALLE**
Chemin de l'Eau Vive, 1
7503 Tournai (Froyennes)

Le demandeur informe la population qu'une réunion d'information préalable à la réalisation d'une étude d'incidences sur l'environnement sera organisée :

Le lundi 13/04/2026 à 18h00
(accueil à partir de 17h30)
Lieu : IPALLE : Salle du Conseil
Chemin de l'eau vive,1 à 7503 Froyennes

**Demande de permis d'environnement de classe 1
Renouvellement de permis d'environnement de la station d'épuration de Froyennes**

Cette réunion a pour objet :

- de permettre au demandeur de présenter son projet ;
- de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences;
- de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Conformément à la législation, la réunion sera enregistrée. L'enregistrement sera consultable à partir du surlendemain de la réunion et jusqu'à l'échéance d'un délai de quinze jours sur le site internet : <https://ipalle.be>. La vidéo est détruite au terme de ce délai.

Suite à cette réunion, chacun est invité, dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion d'information (jusqu'au **28/04/2026** inclus), à adresser ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, en les adressant par écrit, en y indiquant ses nom et adresse :

- par écrit au **Collège Communal de Tournai** Hôtel de ville de Tournai - rue Saint-Martin, 52 à 7500 Tournai ou service.urbanisme@tournai.be (référence : RP/2026/1-D)
- avec copie au demandeur : **IPALLE** Chemin de l'Eau Vive, 1 – 7503 Froyennes.

Toutes informations relatives au projet peuvent être obtenues auprès :

- du demandeur : **IPALLE** Chemin de l'Eau Vive, 1 – 7503 Froyennes (olivier.parent@ipalle.be)

Le directeur général,

(S) Pierre-Yves MAYSTADT

La bourgmestre,
Par délégation,
L'échevin de l'urbanisme,
(S) Benjamin BROTCORNE